

ELECTRONIQUE – L'émission Cash investigation enquête sur les conditions de travail de production des Smartphones

L'émission, diffusée sur France 2, dénonce les conditions de travail de la fabrication d'écrans de Smartphone en Chine, dans une usine où plusieurs enfants travaillent de nuit, dont une jeune fille de 13 ans. On y découvre également que l'extraction de néodyme, nécessaire à la production d'aimants, génère en Chine une pollution radioactive entraînant des augmentations de cancers et la désertion de villages contaminés. Le reportage enquête de plus sur les accidents dans les mines de coltan en République démocratique du Congo, minerai dont est extrait le tantale pour la fabrication de condensateurs. L'émission soulève finalement la problématique des conflits en République démocratique du Congo liés à l'extraction des « minerais de sang » comme le coltan, le tungstène ou l'or.

[Lien vers l'émission](#)

PRODUITS ALIMENTAIRES – Une méta-analyse de 343 études met en évidence des différences significatives en matière de santé entre les aliments bio et non bio

Une équipe internationale d'experts, dirigée par l'Université de Newcastle au Royaume-Uni, a prouvé que les cultures et les aliments à base de plantes cultivées en agriculture biologique contiennent jusqu'à 60% de plus d'antioxydants clés que ceux produits en agriculture conventionnelle. Le passage à une consommation de fruits, légumes et céréales bio, et d'aliments à base de ces produits, pourrait fournir un complément en antioxydants équivalent à une consommation supplémentaire de une à deux portions de fruits et légumes par jour. L'étude met également en évidence des niveaux significativement plus faibles de métaux lourds toxiques dans les cultures biologiques.

[Lien vers l'article](#)

VEHICULES – Les constructeurs s'engagent à assurer la protection des données des conducteurs de voitures connectées à Internet

De plus en plus de marques présentent leurs nouveaux véhicules connectés à Internet, permettant par exemple des divertissements comme la musique en streaming, ou un navigateur en ligne. Les constructeurs automobiles souhaitent pérenniser ce marché en garantissant la protection des données des conducteurs. Ainsi, l'association de constructeurs Auto Alliance, qui regroupe BMW, Chrysler, Ford, GM, Honda, Hyundai-Kia, Mercedes-Benz, Nissan, Toyota, Volkswagen, Volvo, Mitsubishi et Mazda, vient d'adopter un protocole de sécurisation des informations de ses utilisateurs. Ce plan, qui concerne les voitures neuves à partir de 2017, oblige les constructeurs à communiquer sur les données qui seront collectées, et sur leur utilisation. Ils devront notamment demander une autorisation avant d'utiliser toute donnée à des fins de marketing.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers une émission sur les impacts de la voiture connectée](#)

TRANSPORT – La Haute école de Gestion de Fribourg publie une étude qui présente dans quelle mesure le bilan carbone est juridiquement applicable dans les appels d'offre

L'« Etude de critères applicables en lien avec le développement durable et le bilan carbone dans les processus d'adjudication des marchés publics » part du constat que la compétition économique internationale, basée sur une stricte comparaison des prix, a tendance à favoriser des solutions d'approvisionnement défavorable du point de vue de l'environnement (transports à longue distance coûteux en énergie). Le bilan carbone est un critère pertinent pour répondre à cette problématique. D'un point de vue juridique, la pondération de ce critère dans un processus d'adjudication doit rester inférieur par rapport au critère prix, et respecter les principes de base stipulés dans l'accord inter-cantonal sur les marchés publics et la loi fédérale sur le marché intérieur. La possibilité de donner un prix au carbone est faisable et applicable juridiquement sous certaines conditions. En raison du faible prix de la tonne de carbone sur le marché actuellement, l'impact est négligeable.

[Lien vers l'étude](#)

PERTURBATEUR ENDOCRINIEN – Le bisphénol A sera interdit en France dans les contenants alimentaires dès 2015, mais pas en Suisse

Selon un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, la dose journalière maximale tolérée de bisphénol A devrait être abaissée de dix fois, notamment à cause de ses effets néfastes sur les reins et le foie. Cette substance sera interdite en France dès 2015, mais aucune interdiction n'est pour l'instant prévue en Suisse. Un article donne des conseils pour détecter cette substance, que l'on trouve entre autres dans les canettes, les boîtes de conserve et les emballages en plastique.

[Lien vers l'article](#)

CONDITIONS DE TRAVAIL – La Fair Wear Foundation met à jour une nouvelle version de son outil en ligne pour comparer les salaires minimums

« Wage Ladder », c'est le nom de ce nouvel outil mise en ligne par la Fair Wear Foundation. Il permet de comparer les salaires payés par une entreprise avec les salaires minimums légaux et vitaux. Cet outil, à la base développé pour l'industrie du textile, est également utilisable par d'autres industries.

[Lien vers le site](#)

DUREE DE VIE – L'OFEV publie un rapport sur l'optimisation de la durée de vie et d'utilisation des produits

Ce rapport présente notamment des aides à la décision pour savoir dans quels cas il est préférable d'opter pour un nouveau produit plutôt que de prolonger l'utilisation de l'ancien. Il présente également les différents types d'obsolescence.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers la synthèse du conseil fédéral](#) (en français)

[Lien vers le rapport complet](#) (en allemand)